



# CONVOCATION CENTRE DE PERFECTIONNEMENT FEMININ

Département Technique  
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT U13-U14-U15 FEMININES  
Jeudi 04 et Vendredi 05 Janvier 2024 à Sussargues

(Merci de confirmer au plus vite la présence de vos joueuses sélectionnées pour ce centre de perfectionnement féminin : [yvincent@herault.fff.fr](mailto:yvincent@herault.fff.fr))

Madame, Monsieur, président(e), secrétaire, éducateur(trice) responsable des féminines de votre club, veuillez trouver cette convocation officielle pour la participation de vos joueuses sélectionnées dans les différentes catégories qui aura lieu les :

**JEUDI 04 et VENDREDI 05 Janvier à Sussargues de 10h00 à 16h30 (17h30 le vendredi)**

Adresse du stade : Stade Jules RIMET  
133 route de Montpellier, 34160 Sussargues

## Programme du centre de perfectionnement sur 2 jours (exemple du 1<sup>er</sup> CPF) :

Horaires	JEUDI 04/01	Horaires	VENDREDI 05/11
9h00	Arrivée Staff + installation des séances	9h00	Arrivée Staff + installation des séances
9h45-10h00	Arrivée des joueuses	10h00	Arrivée des joueuses
10h10-10h30	Présentation du CP (CLUB HOUSE) + Théorie Préparation Physique	10h10-10h30	Vestiaires (séance photo <u>indiv</u> )
10h30-10h45	Vestiaires + répartition terrains	10h30-11h30 U14 F	Séance
10h45-12h15	Séance	10h30-12h00 U13 F - U15 F	
12h30-13h30	Repas	11h45-13h00	Repas
13h30-14h00	Analyse vidéo (CLUB HOUSE)	14h00 14h30	Match U14 F – U13 FC Sussargues Match U13 F – U12 FC Sussargues
14h00-16h00	Séance	15h30	Match U15 F – U14 FC Sussargues
16h30	Clôture journée	17h00	Clôture CPF

Les repas du midi seront des repas « tirés du sac ». Chaque joueuse ramène son repas (possibilité de faire réchauffer dans le club house du club). [Boulangerie Maison Husson](#) (sponsor du centre de perfectionnement) est à Sussargues si toutefois des joueuses prennent leur repas à Sussargues le midi. Chaque catégorie aura à sa disposition un vestiaire. Prévoir des vêtements chauds entre les séances ou une seconde tenue d'entraînement.

Si les joueuses partent du stade pour le repas du midi, elles doivent être accompagnées par un adulte qui sera responsable d'elles le temps de leur absence et devront avertir Yoann le responsable.

Yoann VINCENT – CTD DAP – 07.57.84.25.12 – yvincent@herault.fff.fr – herault.fff.fr